

Entente culturelle France-Québec

LE SECRÉTAIRE d'État aux Affaires extérieures, l'honorable Paul Martin, a procédé, le mercredi 24 novembre, dans la matinée, à un échange de lettres avec l'ambassadeur de France au Canada, Son Excellence monsieur François Leduc. Cet échange de lettres avait pour but de confirmer que l'Entente sur la coopération culturelle entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement du Québec, qui était signée le même jour à Québec par monsieur Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles et par Son Excellence l'ambassadeur de France au Canada, rencontrait l'assentiment du Gouvernement du Canada.

Voici le texte de ces documents:

I

L'ambassadeur de France au Canada au secrétaire d'État aux Affaires extérieures

Ottawa, le 24 novembre 1965.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de me référer aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités québécoises, françaises et canadiennes au sujet de la conclusion d'une entente sur la coopération culturelle entre la France et la province de Québec. Comme vous le savez, les autorités françaises et québécoises se sont mises d'accord sur le texte d'une "Entente sur la coopération culturelle entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement du Québec".

Comme convenu cette Entente est signée aujourd'hui à Québec par monsieur Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles du Québec d'une part et moi-même au nom du Gouvernement français d'autre part. Je vous serais donc obligé de bien vouloir me confirmer que cette Entente sur la coopération culturelle entre la France et le Québec rencontre l'assentiment du Gouvernement canadien.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

(signé) FRANÇOIS LEDUC

L'honorable Paul Martin
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
OTTAWA.

II

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'ambassadeur de France au Canada

Ottawa, le 24 novembre 1965.

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre en date de ce jour relative aux entretiens qui ont eu lieu entre les autorités québécoises, françaises et canadiennes au sujet de la conclusion d'une entente sur la coopération culturelle entre la France et la province de Québec.